

Le projet des Tours Musto ou la «dévitalisation» d'un terrain du quartier d'Ahuntsic/Ouest

Ma conjointe et moi sommes des résidents retraités du quartier d'Ahuntsic/Ouest. Nous avons fait l'achat en 2008 d'un duplex en copropriété situé sur une rue très voisine du projet de Tours en question. Nous l'habitons selon une formule de partage intergénérationnelle avec les parents de nos 3 petits-enfants.

Sur cette rue bordée par le boulevard Henri-Bourassa au nord et la rue Prieur au sud, plusieurs propriétés ont changé de main depuis notre arrivée. Et la plupart des nouveaux acquéreurs sont de jeunes familles de 2 à 3 enfants en bas âge. On se réjouit donc que notre voisinage soit de plus en plus animé! Voilà la qualité de vie de quartier que nous recherchions en y venant et celle que nous voulons conserver pour l'avenir de nos proches et celui de nos concitoyens. On le sait et on nous le dit, notre quartier est l'un des plus beaux et des plus agréables à vivre à Montréal. Et pourtant...

Comment comprendre la précipitation de certains de nos élus municipaux d'accéder aux demandes d'un entrepreneur immobilier pour un terrain dont l'administration municipale n'a pas encore fait les études nécessaires en matière de planification et d'orientation, tel que mentionné à son propre plan d'urbanisme? Qui affirme cela? Nous? Non, c'est le dur constat relevé dans l'avis du Comité d'architecture et d'urbanisme de la ville de Montréal du 9 novembre 2011! Et en date d'aujourd'hui, soit 6 mois plus tard, les autorités de la ville n'ont rien fait en cette matière. Voilà la réponse que nous a servie le chargé de projet de la ville, M. Pierre Alarie, lors de la consultation publique du 8 mai dernier. Si le temps n'a pas pressé pour mener les études de planification, pourquoi celui-ci presserait-il maintenant pour l'adoption du projet du promoteur? Qui doit donc être servi en premier? L'intérêt général ou l'intérêt particulier?

L'environnement du boulevard Henri-Bourassa près de la rue Meilleur, ce n'est pas celui du boulevard de l'Acadie avec ses espaces de dégagement de part en part. Pour qui connaît le tissu urbain d'Ahuntsic/Ouest, comment raisonnablement appuyer un projet de tours d'habitation de 8, 10 et 12 étages qui générera une densité de population incompatible avec celle du territoire environnant? À ce

propos, les élus qui ont approuvé ce projet par résolution le 8 février dernier ont pris exemple dans l'un de leurs «Considérant» sur ce qui avait été autorisé par l'arrondissement pour le complexe de la «Place de l'Acadie». Cela ne nous rassure pas du tout! Qui voudrait d'un projet comme «Place de l'Acadie» de l'autre côté de sa rue? C'est la logique de «tout le monde le fait, fais-le donc»!

En réponse au maire de l'arrondissement, M. Pierre Gagnier, pour qui le projet Musto vient «anoblir» le terrain occupé précédemment par les garages du MTQ, nous lui demandons de nous indiquer sur quelles études d'urbanisme et sur quelles orientations lui et ses collègues de l'arrondissement se sont fondées pour donner leur accord à ce projet?

Après réflexion et échanges avec nos concitoyens, nous sommes d'opinion que, de par la densité de population générée, de par ses impacts sociaux sur le milieu ambiant qui n'ont pas été mesurés et de par la hauteur et la concentration des Tours au cœur même de notre tissu urbain, le projet actuel de l'entrepreneur Musto va constituer une aberration montréalaise de plus pour enlaidir et dévisager notre quartier.

En conséquence,

Nous demandons la suspension du projet immobilier des Tours Musto de sorte que l'administration municipale ait le temps de faire le travail de planification urbaine nécessaire, sachant que ce territoire pourrait s'agrandir au cours des prochaines années;

Nous demandons que les citoyens du quartier visés par les retombées de ces projets de transformation urbaine soient enfin partie prenante aux délibérations et aux décisions découlant des orientations retenues pour le développement de ce territoire.

Bernard Blondin
Lucie Mongeau

2008-05-23